

Conditions Générales de Ventes YOGA SEARCHER ANNECY

*Obligatoire

1. Préambule

La société YS RETAIL (ci-après « la Société » ou « YOGA SEARCHER » ou « le Vendeur ») est une société par actions simplifiée au capital de 10 000,00 euros dont le siège social est situé 53 Boulevard Beaumarchais - 75003 Paris, et enregistrée au R.C.S. de Paris sous le numéro 819 645 102, représentée par Madame Dune Payot.

Les prestations proposées par YS RETAIL ANNECY sont les suivantes :

- Les cours à l'unité
- Les forfaits
- Les abonnements

En signant le présent document, l'adhérent déclare accepter sans réserve les termes de l'intégralité des présentes conditions générales de vente.

Les présentes conditions générales de vente sont valables à compter du 1er août 2017 et annulent et remplacent la ou les versions précédentes.

2. Adhésion – Santé

L'adhérent déclare avoir la capacité juridique de contracter avec la société YS RETAIL et garantit également l'exactitude et la véracité des informations qu'il a fournies.

L'adhérent déclare en tout état de cause, tant lors de son inscription que pendant toute la durée de celle-ci, avoir fait et faire contrôler régulièrement par un médecin son aptitude à participer aux cours de yoga dispensés au sein des locaux de la société YS RETAIL à ANNECY.

Compte tenu de l'exercice d'une activité physique, l'adhérent déclare ne faire l'objet d'aucune contre-indication médicale. Il reconnaît que celle-ci peut être difficile et fatigante. C'est pourquoi il s'engage à informer sans délai la société de tout problème de santé et particulièrement de toute grossesse, opération, blessure, accident cardiovasculaire, etc. pouvant mettre en cause la pratique du yoga.

De plus, l'adhérent s'engage à prendre toutes précautions nécessaires pour sa santé, sa sécurité et son hygiène et à respecter strictement toutes les consignes et/ou instructions écrites (affichettes, règlement intérieur...) et/ou verbales données par les responsables et le personnel de la société. L'adhérent s'interdit d'effectuer des mouvements différents de ceux enseignés quelle que soit son aptitude et/ou son habitude à la pratique du yoga.

À défaut de respecter les engagements ci-dessus, l'adhérent sera tenu pour responsable de tout incident ou accident qui surviendrait lors ou par suite de l'exercice de l'activité de yoga au sein des locaux de la société YS RETAIL à ANNECY.

La société YS RETAIL se réserve la possibilité de refuser l'adhésion ou l'accès aux cours, ainsi que d'exclure d'un cours l'adhérent en cas de doute sur sa condition physique et/ou son aptitude à pratiquer le yoga ainsi qu'en cas de non-respect des consignes et/ou instructions écrites et/ou verbales.

3. Conditions tarifaires - Formules et Pass

Les différentes formules proposées par la société YS RETAIL, valables aux jours et heures d'ouverture dans le studio Yoga Searcher Annecy, sont toutes strictement personnelles et limitées dans le temps. L'adhérent s'engage donc à prendre connaissance et respecter la date limite de validité de son adhésion.

Tous les prix sont affichés en euros et T.T.C.

Cours à l'unité / essai (valable 3 mois) 20 euros
Pass Curieux : 3 cours (valable 15 jours) 45 euros
Abonnement 5 Cours (valable 3 mois)* 90 euros
Abonnement 10 Cours (valable 6 mois)* 180 euros
Abonnement 20 Cours (valable 8 mois)* 330 euros
Pass annuel 1 cours par semaine (valable 12 mois)** 630 euros
Pass annuel 2 cours par semaine (valable 12 mois)** 870 euros

*Les dates limites des abonnements ne pourront être repoussées que sur présentation d'un certificat médical attestant d'un problème de santé empêchant la pratique du yoga.

**Les cours manqués peuvent être rattrapés de façon exceptionnelle, dans la limite des places disponibles dans les cours, et au maximum 3 fois en 12 mois.

Les cours manqués ne seront ni remboursés ni échangés sauf sur présentation d'un certificat médical attestant d'un problème de santé empêchant la pratique du yoga.

L'adhérent reconnaît que son inscription ne sera pas suspendue du fait de la maladie (hors maladie grave ne permettant plus la pratique du yoga attestée par un médecin), d'une absence prolongée quelle qu'en soit la raison (grossesse, déménagement, voyage, etc.).

La non utilisation temporaire ou définitive des cours achetés n'ouvre à l'adhérent aucun droit à prolongation au-delà de la date limite de validité, ni à résiliation anticipée, ni à remboursement.

4. Inscriptions et Annulation des cours

Toutes inscriptions avant le cours est obligatoire pour avoir une place assurée. L'inscription doit se faire en ligne <http://resa.yogasearcher-annecy.deciplus.pro/> ou exceptionnellement par mail, téléphone ou sur place.

Toute annulation doit être faite, de la part de l'adhérent, minimum 4h avant le cours. Sauf pour les cours avant 10h00 du matin. Sans cette annulation, YS RETAIL, se voit décompter la séance réservée.

La société YS RETAIL pourra modifier temporairement les horaires et/ou jours des cours, voire les supprimer, en cas de nécessités techniques de tout ordre, de travaux, d'intervention de personnes extérieures, et/ou d'organisation, etc. Les cours modifiés seront reportés ; les cours annulés ne seront pas décomptés.

Sans préjudice des recours que la société YS RETAIL pourrait exercer en réparation du préjudice éventuellement subi, elle pourra prendre toute mesure utile visant à faire respecter par l'adhérent les présentes dispositions et notamment l'exclure de l'établissement en cas d'infraction avec ces dernières et résilier son adhésion avec effet immédiat à réception de la lettre recommandée avec avis de réception lui expliquant les raisons légitimes motivant cette résiliation.

5. Clause limitative de responsabilité

La société ne pourra être tenue pour responsable en cas de vol ou de perte des objets appartenant à l'adhérent, celle-ci n'assurant aucun dépôt et/ou surveillance.

En tout état de cause, YS RETAIL ne saurait voir sa responsabilité engagée qu'en cas de préjudice causé par une faute de sa part démontrée par l'adhérent.

J'ai lu et j'accepte sans réserve les conditions générales de vente ci-dessus. Par la présente, je décharge les organisateurs et les professeurs de toute responsabilité lors des cours, évènements et/ou manifestations organisés par Yoga Searcher Annecy. J'autorise, par la présente Yoga Searcher Annecy, ses agents, ayants droit, à reproduire et exploiter mon image fixée dans le cadre de photographies pour la prestation de la promotion et la communication. *